

★

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2013

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

★

CHAPITRE 29

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET
DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

★

VERSION FRANCAISE

★

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	9
3.1. BILAN TECHNIQUE	9
3.2. BILAN FINANCIER	10
3.3. PERSPECTIVES	10
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	11
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	12
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	17
6. PROGRAMME 376: VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	21
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	23
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	24
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	26
7. PROGRAMME 377: DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	27
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	29
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	30
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	33
8. PROGRAMME 378: VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	35
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	38
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	38
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	40

9. PROGRAMME 379: RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT DU MINMIDT	41
9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
9.2. STRATÉGIE PROGRAMME	43
9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	44
9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	45

ANNEXE

TABEAU DE BUDGETISATION

Note explicative

La loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, le législateur a prévu une mise en oeuvre progressive de cette loi qui doit entrer en vigueur dans l'intégralité de ses dispositions le 1er janvier 2013, date à laquelle est abrogée l'Ordonnance 62/OF/4 du 07 février 1962 (article 79 de la loi du 26 décembre 2007). Dans le respect de ces dispositions, la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2013 instruit les chefs de départements ministériels de présenter au Parlement un projet de budget dans le nouveau format de budget programme.

Le document qui vous est soumis constitue la réponse de l'Administration à cette exigence de la réforme. Il s'intitule "Projet de Performance des Administrations". Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert: les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre, en cohérence avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (D S C E) .

Il comporte trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration au DSCE, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en oeuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs, d'indicateurs et des coûts de réalisation ;

- la troisième partie quant à elle, comporte une annexe présentant le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Depuis l'année 2009, le Gouvernement camerounais s'est engagé dans un vaste chantier visant à promouvoir la croissance et l'emploi. Un document d'orientation de cette politique a été réalisé : le DSCE (Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi) qui énonce des objectifs clairs de politique économique, sociale et culturelle pour le Cameroun à l'horizon 2020.

La contribution du MINIMIDT à l'atteinte des objectifs globaux du DSCE est celle d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations.

A cet effet, les priorités nationales consistent à :

- Améliorer la compétitivité de l'industrie camerounaise ;
- Valoriser les ressources minières ;
- Développer la créativité, valoriser et promouvoir les produits de la recherche.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique a été créé par le Décret présidentiel N°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement et réorganisé par le Décret n°408 du 09 décembre 2011. Ces textes délimitent et précisent ses compétences.

Ainsi, le MINIMIDT est chargé de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la politique industrielle et des stratégies de développement technologique dans les différents secteurs de l'économie nationale.

A ce titre, il est responsable de :

- l'élaboration et de la mise en oeuvre du plan d'industrialisation, de la prospection géologique et des activités minières ;
- la valorisation des ressources naturelles et de la transformation locale des produits agricoles
- la normalisation en rapport avec les départements ministériels ;
- la promotion, du suivi de l'investissement privé, de la propriété intellectuelle, des activités des zones franches industrielles et de la mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles.

Au regard de ces défis contenus dans les missions énumérées, les actions à mettre en oeuvre dans les prochaines années seront orientées sur les fonctions principales suivantes :

- Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi, dont la codification dans la nomenclature budgétaire est 9.1
- Hydrocarbures, industries, mines et carrières codifié 9.7 dans la nomenclature budgétaire.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Par rapport aux performances antérieures et aux perspectives, en attendant la mise en oeuvre du budget-programme, l'évaluation sur l'exécution du budget du MINIMIDT sur les trois dernières années s'articule autour des axes suivants :

- l'activité des services du MINIMIDT ;
- la mise en oeuvre des grands projets miniers et industriels;
- la promotion des investissements ;
- le suivi et l'évaluation des activités de normalisation et de qualité ;
- le développement technologique et la propriété industrielle.

3.1 BILAN TECHNIQUE

- les réalisations majeures sont les suivantes :
- l'organisation régulière des journées technologiques nationales;
- la mise en place d'un système de facilitation pour l'obtention des titres de Propriété Intellectuelle (PI) ;
- adhésion à ce jour à la presque totalité des accords et conventions en matière de PI ;
- l'érection de deux produits locaux en indication géographique ;

- démarrage du projet d'amélioration de la production et de la compétitivité de l'huile de palme APROCOM PH
- ;
- opérationnalisation de l'agence de promotion des investissements ;
- élaboration et validation de la stratégie ministérielle ;
- mise en place progressive des dispositions de la charte des investissements ;
- création de l'Agence Nationale de Normalisation et de la Qualité ;
- densification du registre des normes élaborées ou adaptées ;
- partenariats signés avec les organismes internationaux régissant le secteur des normes (ISO, CODEX, CEI, ORAN, ANOR-Tunisie, etc)
- ;
- installation du CODEX ALIMENTARIUS-CAMEROUN ;
- instauration d'un système plus performant d'exigence de certificat de conformité avant la mise en circulation des produits sur le territoire ;
- lancement du projet d'exploitation du fer de MBALAM ;
- lancement du projet d'exploitation du diamant de MOBILONG;
- appui au développement des activités minières artisanales (CAPAM) ;
- délivrance d'une vingtaine de permis d'exploration;
- révision et actualisation du code minier;

L'atteinte de ces réalisations suscitées a dû se faire grâce à l'amélioration progressive du climat des affaires et la qualité de la dépense publique. Cependant une gestion par objectifs permettrait d'être plus efficace et efficient.

3.2 BILAN FINANCIER

On note une évolution croissante du budget du MINIMIDT entre 2008 et 2010, passant de FCFA 4 086 000 000 à FCFA 6 801 000 000. Il est cependant important de préciser que l'évolution exponentielle constatée entre 2009 et 2010 s'explique par la subvention de FCFA 2 000 000 000 accordée par la SNI. Le Budget du MINIMIDT se situe en moyenne autour de 4 000 000 000 FCFA depuis 2008.

L'analyse du budget selon la source de financement met en relief deux sources : les ressources intérieures ordinaires (RI/O) et les ressources spéciales (RS) qui sont pour le cas d'espèce les fonds PPTE. A l'exception de l'année 2008, les ressources spéciales sont exclusivement utilisées pour les investissements publics. C'est ce qui justifie en fait que la courbe du BF soit au dessus de celle du BIP.

L'on note par ailleurs que le budget du MINIMIDT soutenu par les ressources PPTE est resté plafonné à FCFA 1 400 000 000 à partir de 2009, après une augmentation de 40% observée entre 2008 et 2009. En 2011, les ressources du MINIMIDT proviennent essentiellement du BIP.

La dotation budgétaire pour l'année 2012 est de FCFA 6 439 000 000 (six milliards quatre cent trente neuf millions). Les activités sont soutenues financièrement, en 2012, par le Budget d'Investissement Public du MINIMIDT à hauteur de FCFA 3 800 000 000 (trois milliards huit cent millions). L'on note par ailleurs une subvention de FCFA 1 500 000 000 accordée au CAPAM pour la mise en oeuvre de son vaste programme de développement des activités minières artisanales. Deux structures sous-tutelle ont bénéficié chacune d'une subvention d'un montant de FCFA 500 000 000 (cinq cent millions). Il s'agit notamment de l'Agence des Normes et Qualité (ANOR) et de l'Agence de Promotion des Investissements (API).

S'agissant de l'exécution physique du budget, le taux d'engagement est estimé à 70 % pour le budget d'investissement public et à 50% pour le fonctionnement.

3.3 PERSPECTIVES

Les perspectives du ministère à moyen terme sont les suivantes :

- finalisation du plan national de développement technologique et la PI en collaboration avec l'

OMPI;

- lancement des études pour la mise en place de parcs technologiques de référence (technopôle);
- augmentation des denrées susceptibles d'être érigées en indication géographique;
- valorisation des meilleures oeuvres d'invention primées lors des JTN;
- amélioration des technologies de conservation, de transformation des produits agricoles;
- procéder au démarrage effectif de l'opération de renforcement des réserves d'or monétaire du Cameroun avec la participation de la BEAC et du MINFI;
- faire passer d'ici à 2015, la part des exportations manufacturières dans la structure sectorielle des exportations de 5.7% à 13%;
- développer des infrastructures d'appui à l'industrialisation ainsi que les moyens d'accompagnement du

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique du MINIMIDT est d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales.

L'amélioration du taux de croissance dans le secteur Industrie et services repose sur l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales, ainsi que la promotion des exportations. Cet objectif sectoriel se décline au niveau du MINIMIDT en quatre objectifs opérationnels à savoir :

1. développer de nouvelles filières et accroître l'offre en produits manufacturés à travers les nouvelles filières;
2. accroître la part des produits manufacturés sur les marchés ;
3. accroître le taux de valorisation des innovations technologiques et des produits de la

recherche industrielle ;

4. améliorer les conditions et moyens de travail des structures en charge du développement des industries.

Pour atteindre ces objectifs, les actions prioritaires seront mises en oeuvre à travers quatre programmes dont trois programmes opérationnels et un programme support. Il s'agit :

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Dans le cadre de sa vision de long terme, le Cameroun ambitionne de devenir un nouveau pays industrialisé à travers une économie forte, diversifiée et compétitive. La réalisation de cet objectif passe par l'amélioration de la compétitivité à travers l'augmentation de la contribution de la production manufacturière et du développement d'un système national de normalisation et de promotion de la qualité. Dans cette perspective, plusieurs activités dont notamment, le renforcement du tissu industriel, la modernisation et la mise à niveau des entreprises industrielles, l'amélioration des normes et de la qualité, seront mises en oeuvre à travers le Programme d'Amélioration de la Compétitivité de l'Industrie Camerounaise (PACIC).

Quant à la valorisation du secteur minier au Cameroun, la capitalisation de son potentiel nécessite la réalisation d'un certain nombre d'activités, notamment :

- un encadrement juridique conséquent ;
- la production d'une base de données minières opérationnelle ;
- une meilleure transformation des ressources.

Elles s'exécuteront dans le cadre d'une action de Valorisation des Ressources Minières (VRMC).

En ce qui concerne le développement de la créativité et la valorisation des innovations technologiques, l'accent portera sur la mise en place des cadres législatif, institutionnel, normatif et réglementaire, favorable à :

- la promotion du développement et la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques ;
- l'implication du partenariat secteur public et privé en matière de Développement Technologique ;
- la promotion et la valorisation des actifs de la propriété industrielle ;
- l'amélioration quantitative et qualitative des ressources humaines dans le domaine.

Ces activités seront mises en oeuvre dans le cadre du Programme de valorisation des inventions, innovations technologiques et des actifs de la propriété industrielle. L'industrie ayant besoin des moyens d'accompagnement pour conduire aussi bien ses actions que le pilotage stratégique du Ministère et la politique de gestion et de formation des ressources humaines, un Programme de renforcement des moyens d'intervention du MINIMIDT lui sera adjoint.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 376

VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE	Améliorer l'information géologique et minière	Mise en évidence de nouveaux indices miniers et pétroliers	40.0	60.0	Carte minière et géologique
02	PROMOTION DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINIÈRES ET GÉOLOGIQUES	Améliorer substantiellement le nombre de substances minérales exploitées	Nombre de minerais exploités	4.0	15.0	Statistiques nationales
03	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS MINIÈRES (CAPAM)	Améliorer sensiblement le niveau de production des substances minérales	Nombre, et volume des minerais exploités	10.0	20.0	statistiques nationales
04	SÉCURISATION DES SITES MINIERES ET GÉOLOGIQUES	Assurer la sécurisation des sites et prévenir les accidents miniers et géologiques.	nombre d'accidents miniers et géologiques sur les sites.	0.0	0.0	Rapport de surveillance administrative
05	FONCTIONNEMENT DES SERVICES MINISTÉRIELS EN CHARGE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE	Améliorer le cadre infrastructurel et renforcer les compétences des personnels	Niveau de réalisation du plan d'action annuel	20.0	80.0	Rapport d'activité

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 377

DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE	Mettre en place un cadre d'incitation aux investissements dans le secteur industriel	Guide des investissements, plan directeur et code unique élaborés	0.0	1.0	documents disponibles
02	VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES	Promouvoir une plus grande transformation des ressources naturelles et agro-pastorales	Taux de transformation des ressources naturelles et agro-pastorales	8.0	15.0	Comptes nationaux
03	INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES	Accroître le taux de transformation local des matières premières	Taux de contribution de la valeur ajoutée des matières premières à la formation du PIB	10.0	15.0	NIS
04	RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN	Faciliter l'accès des investisseurs aux services de base	-Nombre de zones économiques aménagées	1.0	4.0	Rapport
05	SÉCURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	Maîtriser les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités industrielles	Réduction du taux annuel d'accidents industriels	0.0	50.0	Rapport annuel des inspections
			Augmentation annuelle des recettes parafiscales de l'Etat	-30.0	30.0	Rapport annuel de recouvrement des Etats de sommes dues
06	DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ	Rendre performant le système national de normalisation	Nombre de normes élaborées ; -	300.0	1500.0	Rapport d'activité de la DDQ

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

08	FONCTIONNEMENT COURANT DE LA DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE	Améliorer le rendement des personnels	Niveau de réalisation du plan d'action annuel	40.0	80.0	rapport d'activité
09	FONCTIONNEMENT COURANT DE LA DIRECTION DE L'INDUSTRIE, ET DES SERVICES RÉGIONAUX DE L'INDUSTRIE	Améliorer le rendement des personnels	Niveau de réalisation annuel du plan d'action	40.0	80.0	rapport d'activité

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 378

VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE	Disposer d'un cadre d'exercice des activités de créativité et d'innovation technologique	Nombre de textes législatif et réglementaire	2.0	7.0	Texte
02	PROMOTION DE LA RECHERCHE ET APPUI AU PROTOTYPAGE	Promouvoir la valorisation à travers le prototypage et l'application industrielle des inventions	Nombre de projets de prototypage engagés	3.0	8.0	Conventions signées avec l' ENSPPY
03	PROMOTION DE LA RECHERCHE INDUSTRIELLE.	Accroître la contribution de la recherche au développement technologique.	nombre des résultats de la recherche mis à la disposition de l'industrie	0.0	2.0	DDTPI
04	PROTECTION ET PROMOTION DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET DES AUTRES ACTIFS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	Rechercher et accroître le nombre de nouveaux produits susceptibles d'être protégés en IG et promouvoir le label Cameroun en la matière.	Nombre de nouveaux produits protégés en indications géographiques	2.0	10.0	DDTPI
05	MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE RÉFÉRENCE (TECHNOPÔLES)	Créer des pôles de développement des entreprises innovantes.	technopôle mis en place	0.0	1.0	rapport de suivi et de mise en oeuvre
06	FONCTIONNEMENT DE LA DDTPI	Améliorer le fonctionnement de la Direction du Développement Technologique et la Propriété Industrielle.	niveau de réalisation du plan d'action en référence au nombre d'activités inscrites	20.0	80.0	Rapport d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 379

RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT DU MINIMDT

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
02	CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES	Améliorer le cadre de travail.	Volume des investissements en construction, réhabilitation et équipement	10.0	30.0	Loi des finances
03	OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TIC	Améliorer la performance du MINIMDT, par l'utilisation des TIC	Taux d'accessibilité aux TIC	40.0	80.0	
04	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE	Assurer une gestion efficiente des ressources	Niveau d'atteinte des objectifs des résultats	10.0	60.0	rapport annuel d'activité

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

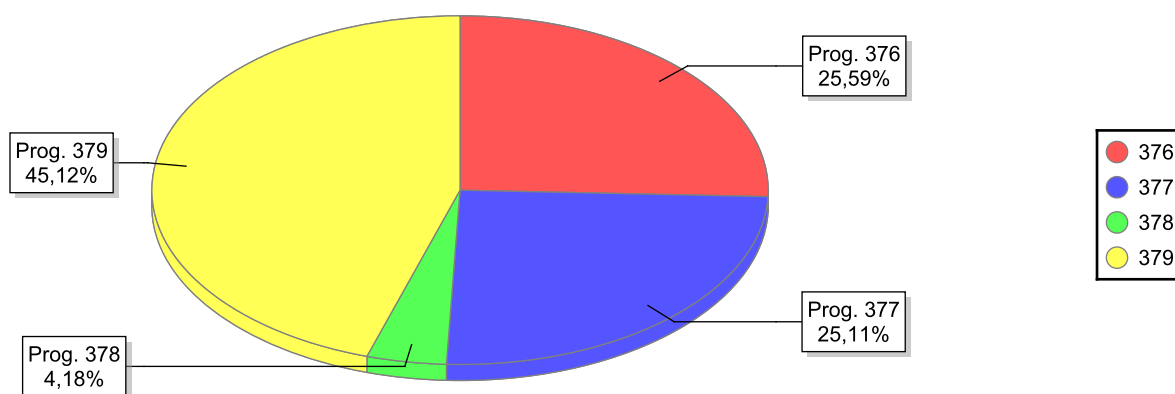
05	FONCTIONNEMENT DE LA CHAÎNE PPBS	Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation	Outputs de la chaîne PPBS produits	0.0	1.0	rapport d'activité
07	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNELS	Améliorer le rendement du personnel	Niveau de rendement	40.0	90.0	rapport d'activité

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

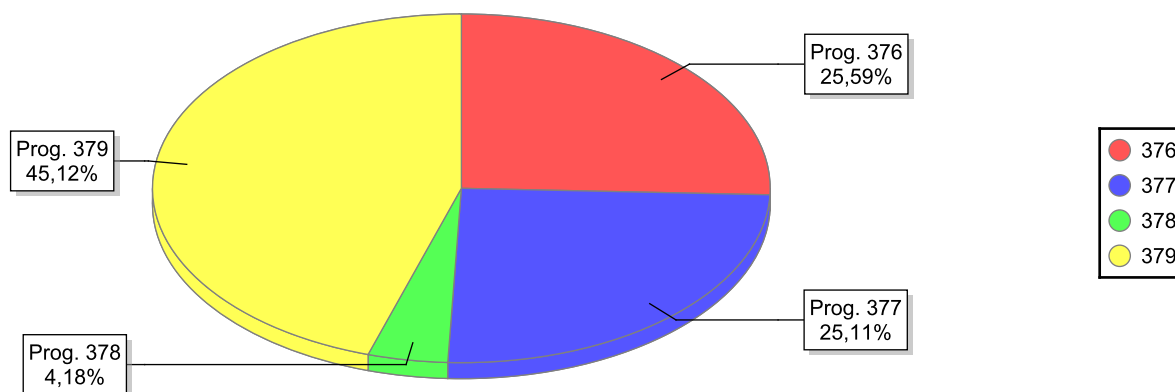
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
376	VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	308 092 000	308 092 000	1 954 500 000	1 954 500 000	2 262 592 000	2 262 592 000
377	DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	1 107 662 000	1 107 662 000	1 112 372 000	1 112 372 000	2 220 034 000	2 220 034 000
378	VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	228 754 000	228 754 000	141 000 000	141 000 000	369 754 000	369 754 000
379	RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT DU MINMIDT	3 196 492 000	3 196 492 000	792 128 000	792 128 000	3 988 620 000	3 988 620 000
Total		4 841 000 000	4 841 000 000	4 000 000 000	4 000 000 000	8 841 000 000	8 841 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 376

VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET
GEOLOGIQUES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr MOUAFO MAURICE
Directeur des Mines

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est une matérialisation de l'option stratégique prise aujourd'hui dans la valorisation des ressources minières et géologiques. Il traduit la volonté de l'Etat de mettre les grands gisements miniers déouverts dans le pays en exploitation.

Le programme de valorisation des ressources minières et géologiques comporte quatre actions opérationnelles. Il s'agit notamment :

- valorisation de la recherche géologique et minière;
- promotion de l'exploitation des ressources minières et géologiques;
- appui au développement des activités minières (encadrement de l'artisanat minier);
- sécurisation des sites miniers et géologiques.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer substantiellement la contribution des ressources minières au PIB

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'accroissement des ressources minières au PIB		2012	1	2015	8

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINÈRE
- ACTION 02** PROMOTION DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINIERES ET GÉOLOGIQUES
- ACTION 03** APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS MINIERES (CAPAM)
- ACTION 04** SÉCURISATION DES SITES MINIERES ET GÉOLOGIQUES
- ACTION 05** FONCTIONNEMENT DES SERVICES MINISTÉRIELS EN CHARGE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le Secteur Minier au Cameroun présente les caractéristiques suivantes : (i) l'absence d'un cadre stratégique d'Industrialisation ; (ii) un potentiel minier considérable et contribuant timidement à moins de 1% au PIB ; (iii) une carte Géologique à 1/500 000, peu intéressante pour l'investisseur minier ; (iii) des risques naturels peu maîtrisés et une documentation géologique pas très accessible ; (iv) une insuffisance des ressources humaines dans le secteur.

La stratégie à mettre en oeuvre dans le cadre du Programme de Valorisation des Ressources

Minières et Géologiques (PVRMG) vise à favoriser et à encourager l'exploration, l'exploitation et la transformation des ressources minières nécessaires au développement économique et social du pays.

Elle consistera à :

(i) mettre en place une société nationale minière qui établira des joint-ventures avec des partenaires privés, (ii) exploiter les grands gisements dont fer-cobalt-nickel-aluminium(iii) poursuivre la recherche de nouveaux indices miniers(v) développer des programmes de formation pour les nationaux dans les métiers de l'industrie minière ainsi que dans le développement des aptitudes de négociation dans le domaine.

6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE

Le territoire camerounais n'est couvert aujourd'hui qu'à 40% en terme de prospection géologique et minière. Cette action vise non seulement à poursuivre les activités de recherche, mais aussi à l'actualisation et la mise à disposition des opérateurs économiques, des informations existantes.

OBJECTIF 1 Améliorer l'information géologique et minière

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Mise en évidence de nouveaux indices miniers et pétroliers	%	2012	40	2015	60

ACTION 02

PROMOTION DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINIERES ET GÉOLOGIQUES

Malgré un fort potentiel en ressources minérales dans le pays, très peu de minerais sont en phase d'exploitation. Il est donc question de mettre en exploitation les grands gisements découverts, en l' occurrence, le fer, le cobalt, le nickel, la bauxite, le diamant ainsi que l'or. Les activités conséquentes sont celles de la promotion auprès des opérateurs économiques, le suivi des conventions, ainsi que la mise en place des mesures incitatives.

OBJECTIF 1 Améliorer substantiellement le nombre de substances minérales exploitées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de minerais exploités	nb	2012	4	2015	15

ACTION 03

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS MINIERES (CAPAM)

Cette action est en cours depuis près de trois ans. Il s'agit, à travers le développement des activités d'encadrement des artisans miniers, de canaliser le plus de minerais vers les circuits formels. Par ailleurs, une mécanisation plus poussée de la petite mine permettra d'atteindre un niveau acceptable de professionnalisation de cette activité.

OBJECTIF 1 Améliorer sensiblement le niveau de production des substances minérales

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre, et volume des minerais exploités	nb	2012	10	2015	20

ACTION 04

SÉCURISATION DES SITES MINIERES ET GÉOLOGIQUES

La surveillance des sites miniers et géologiques a pour finalité la prévention des grandes catastrophes naturelles. Les activités à mettre en oeuvre dans un premier temps consistent à la réalisation des études sur les zones à risques, puis de proposer des mesures visant à protéger les populations. Cette action devra se faire de manière concertée avec toutes les parties prenantes, notamment le ministère en charge de l'administration du territoire, le ministère en charge des questions environnementales et la protection de la nature.

OBJECTIF 1 Assurer la sécurisation des sites et prévenir les accidents miniers et géologiques.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 nombre d'accidents miniers et géologiques sur les sites.	nb	2012	0	2015	0

ACTION 05

FONCTIONNEMENT DES SERVICES MINISTÉRIELS EN CHARGE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE

Cette action concerne les activités de routine

OBJECTIF 1 Améliorer le cadre infrastructurel et renforcer les compétences des personnels

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Niveau de réalisation du plan d'action annuel	%	2012	20	2015	80

PROGRAMME 376: VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
						en FCFA	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINÈRE	50 000 000	50 000 000	1 094 000 000	1 094 000 000	1 144 000 000	1 144 000 000
02	PROMOTION DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINIERES ET GÉOLOGIQUES	130 000 000	130 000 000	35 000 000	35 000 000	165 000 000	165 000 000
03	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS MINIERES (CAPAM)	0	0	800 000 000	800 000 000	800 000 000	800 000 000
04	SÉCURISATION DES SITES MINIERES ET GÉOLOGIQUES	25 500 000	25 500 000	25 500 000	25 500 000	51 000 000	51 000 000
05	FONCTIONNEMENT DES SERVICES MINISTÉRIELS EN CHARGE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE	102 592 000	102 592 000	0	0	102 592 000	102 592 000
Total		308 092 000	308 092 000	1 954 500 000	1 954 500 000	2 262 592 000	2 262 592 000

7. PROGRAMME 377

DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA
COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr KOULAGNA THEODORE
Directeur de l'Industrie

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme d'amélioration de la Compétitivité de l'Industrie Camerounaise repose sur sept actions opérationnelles dont trois sont de nature à avoir un impact significatif quant à l'atteinte de l'objectif du programme :

- le développement des normes et de la qualité. L'objectif à travers celle-ci est d'améliorer le système national de normalisation en vue d'améliorer l'accès des industries au marché extérieur. Il s'agit d'aborder la question des normes en usant de plus de stratégie qui permettra au Cameroun de se faire plus compétitif dans le contexte de l'économie mondiale, tout en améliorant les aspects sociaux et environnementaux. Il peut être mesuré à de nombreux produits industriels homologués, ainsi que le taux de pénétration des marchés extérieurs par les produits Camerounais.

- le redéploiement des filières à fort potentiel de croissance dans l'agro-industrie. Le but visé est de relancer les filières porteuses de croissance afin d'améliorer la part de leur contribution à la production manufacturière.

- la densification du tissu industriel local. Il est question de contribuer à la création de nouvelles unités de production dans le secteur et de réduire le taux de mortalité des entreprises industrielles existantes. L'atteinte de cet objectif sera mesuré par le taux d'accroissement annuel des industries au Cameroun que le MINIMIDT fixe à 5%.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Développer les nouvelles filières et accroître l'offre en produits manufacturés

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'accroissement annuel des entreprises industrielles		2012	2	2015	15

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE
- ACTION 02** VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES
- ACTION 03** INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES
- ACTION 04** RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN
- ACTION 05** SÉCURISATION DU TISSU INDUSTRIEL
- ACTION 06** DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ
- ACTION 08** FONCTIONNEMENT COURANT DE LA DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE
- ACTION 09** FONCTIONNEMENT COURANT DE LA DIRECTION DE L'INDUSTRIE, ET DES SERVICES RÉGIONAUX DE L'INDUSTRIE

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

La volonté du Gouvernement camerounais de devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035 intègre un certain nombre d'objectifs dominants dont celui d'un Nouveau Pays Industrialisé (NPI). La principale caractéristique d'un Nouveau Pays Industrialisé (NPI) est une industrialisation rapide par une évolution accélérée du secteur manufacturier, et une forte compétitivité.

Au Cameroun, l'industrie se limite à quelques activités : transformation des produits primaires, opérations de finissage, petite transformation. En outre, les plus grandes unités se présentent généralement comme de petites enclaves technologiques n'ayant pratiquement aucun rapport d'échanges avec leurs voisines. La part de la production manufacturière dans le Produit Intérieur Brut (PIB) soit 8% reste encore faible et très loin des 23 à 24% requise pour atteindre le stade de NPI. Par ailleurs, la structure des échanges extérieurs est dominée par les produits primaires.

Les faibles capacités de production et la vétusté des installations énergétiques actuelles freinent le développement des industries nationales, en même temps qu'elles ne constituent pas une incitation à investir dans un pays dont le potentiel hydroélectrique et gazier autorise pourtant de grands espoirs. Ainsi, le défi d'accroître le poids du secteur de la transformation dans la formation du PIB reste une aubaine dans le pays. Le secteur secondaire, levier consacré à l'industrie et porteur de croissance est quasiment absent.

En conséquence, le Cameroun devra réussir à surmonter les entraves qui empêchent la greffe d'un noyau industriel. Son industrie devra présenter :

- (i) des performances améliorées basées sur une plus grande maîtrise des pratiques technologiques ;
- (ii) des activités diversifiées formant désormais un intense réseau d'échanges intérieurs ;
- (iii) une grande compétitivité liée à une intensité différenciée des secteurs en fonction de la compétitivité comparative vis-à-vis de l'extérieur à travers la mise en place d'un véritable dispositif de normalisation et de promotion de la qualité ;

Sur le moyen terme, le MINIMIDT entend, à travers le « Programme d'Amélioration de la Compétitivité de l'Industrie Camerounaise », mettre l'accent sur :

- (i) la mise à niveau des entreprises ;
- (ii) le développement des filières à fort potentiel de croissance et de création d'emplois ;
- (iii) l'amélioration du climat des affaires ;
- (iv) le développement de la normalisation et de la qualité .

■ 7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

Un cadre incitatif à la diversification industrielle définira des stratégies et des options politiques pour le Cameroun en vue de promouvoir le développement industriel de celle-ci dans le nouvel environnement mondial. Les mesures gouvernementales qui visent à renforcer la compétitivité et les capacités des entreprises nationales et à promouvoir le changement structurel seront renforcées. En l'absence d'un cadre incitatif à la diversification industrielle, l'industrialisation ne peut s'engager dans un véritable changement structurel ; la transition d'une économie basée sur des activités à faible productivité vers une économie basée sur des activités à forte productivité est, selon les économistes, nécessaire pour assurer une croissance forte et durable ainsi qu'une réduction significative de la pauvreté. Un tel développement manufacturier ne peut se produire sans une intervention délibérée des pouvoirs publics, notamment en raison de l'existence de défaillances tant sur les marchés qu'en matière de coordination.

OBJECTIF 1 Mettre en place un cadre d'incitation aux investissements dans le secteur industriel

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Guide des investissements, plan directeur et code unique élaborés	-	2013	0	2015	1

ACTION 02

VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES

La valorisation des ressources naturelles et agricoles renforcera la capacité des institutions publiques, communautaires et privées en matière de gestion des ressources naturelles à travers la mise en place des cadres de concertation et des mécanismes de règlement de conflits, l'orientation, la formation et l'équipement des institutions publiques et communautaires impliquées dans la gestion des ressources naturelles. La valorisation des ressources naturelles et agricoles augmentera la productivité des ressources naturelles ainsi que sa transformation au Cameroun sur une base durable.

OBJECTIF 1 Promouvoir une plus grande transformation des ressources naturelles et agro-pastorales

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de transformation des ressources naturelles et agro pastorales	%	2012	8	2015	15

ACTION 03

INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

Pour l'intensification de la transformation des matières premières au Cameroun, il faudrait intensifier son secteur de production et de transformation des matières premières locales dans des conditions viables à long terme. Elle permettra de lutter contre la pauvreté par la création d'emplois, par la promotion du secteur privé, assurer une plus grande compétitivité de l'entreprise Camerounaise ainsi que son insertion dans le tissu économique mondial.

OBJECTIF 1 Accroître le taux de transformation local des matières premières

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de contribution de la valeur ajoutée des matières premières à la formation du PIB	%	2012	10	2013	15

ACTION 04

RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN

En matière d'infrastructures de soutien à la croissance et investissement notamment dans les domaines des structures industrielles, d'énergie, le Cameroun connaît un déficit. L'insuffisance quantitative et qualitative d'infrastructures de soutien, notamment les zones aménagées, entrave la croissance de l'investisseur. L'Aménagement des zones économiques rendra le Cameroun un pays

attractif à l'investisseur. Cet objectif constitue un enjeu essentiel pour promouvoir les échanges, réduire les coûts de production, renforcer la compétitivité de l'économie Camerounaise.

OBJECTIF 1 Faciliter l'accès des investisseurs aux services de base

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	-Nombre de zones économiques aménagées	nb	2012	1	2015	4

ACTION 05

SÉCURISATION DU TISSU INDUSTRIEL

La sécurisation du tissu industriel est une mission dévolue au MINIMIDt. Elle est mise en oeuvre à travers des contrôles techniques et administratifs réalisés par les agents du ministère dans les établissements classés. Cette action est génératrice de revenus pour l'Etat. En effet, ces inspections donnent lieu à des recettes parafiscales pouvant atteindre plus de deux milliards de francs si les ressources nécessaires sont mobilisées.

L'actualisation de la nomenclature des établissements classés ainsi que l'acquisition des équipements techniques de poinçonnage font partie de cette action.

OBJECTIF 1 Maitriser les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités industrielles

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Augmentation annuelle des recettes parafiscales de l'Etat	%	2012	-30	2015	30
2	Réduction du taux annuel d'accidents industriels	%	2012	0	2015	50

ACTION 06

DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ

En matière d'infrastructure de qualité d'énergie le Cameroun n'en dispose que un nombre limité. L'insuffisant quantitative et qualitative d'infrastructure de qualité entrave à la croissance du pays. La mise en place des infrastructures de qualité rendra le Cameroun un pays attractif à l'investisseur. Cette objectif constitue un enjeu essentiel pour promouvoir les échanges, attirer les investisseurs, renforcer la compétitivité de l'économie Camerounais ainsi que améliorer la qualité des produits Camerounais.

OBJECTIF 1 Rendre performant le système national de normalisation

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de normes élaborées ; -	nb	2012	300	2015	1 500

ACTION 08

FONCTIONNEMENT COURANT DE LA DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE

Cette action englobe le fonctionnement de la divisions.

PROGRAMME 377:DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

OBJECTIF 1 Améliorer le rendement des personnels

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Niveau de réalisation du plan d'action annuel	%	2012	40	2015	80

ACTION 09**FONCTIONNEMENT COURANT DE LA DIRECTION DE L'INDUSTRIE, ET DES SERVICES RÉGIONAUX DE L'INDUSTRIE**

Cette action englobe les activités de routine de ces structures

OBJECTIF 1 Améliorer le rendement des personnels

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Niveau de réalisation annuel du plan d'action		2012	40	2015	80

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE	274 000 000	274 000 000	842 500 000	842 500 000	1 116 500 000	1 116 500 000
02	VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES	355 000 000	355 000 000	45 000 000	45 000 000	400 000 000	400 000 000
03	INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES	26 000 000	26 000 000	0	0	26 000 000	26 000 000
04	RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN	165 000 000	165 000 000	35 872 000	35 872 000	200 872 000	200 872 000
05	SÉCURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	108 500 000	108 500 000	76 000 000	76 000 000	184 500 000	184 500 000
06	DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ	35 000 000	35 000 000	113 000 000	113 000 000	148 000 000	148 000 000
08	FONCTIONNEMENT COURANT DE LA DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE	44 126 000	44 126 000	0	0	44 126 000	44 126 000
09	FONCTIONNEMENT COURANT DE LA DIRECTION DE L'INDUSTRIE, ET DES SERVICES RÉGIONAUX DE L'INDUSTRIE	100 036 000	100 036 000	0	0	100 036 000	100 036 000
Total		1 107 662 000	1 107 662 000	1 112 372 000	1 112 372 000	2 220 034 000	2 220 034 000

8. PROGRAMME 378

VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS
TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE
INDUSTRIELLE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr ELEKT RICHARD
Directeur du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle

8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Malgré l'adhésion du pays aux traités et conventions internationaux, et l'arsenal juridique qui s'en suit, l'ignorance de la propriété intellectuelle au Cameroun est un fait. C'est ainsi que le niveau des dépôts nationaux et de valorisation restent faibles (113 brevets déposés par les nationaux entre 1976 et 2010 dont 9 seulement sont valorisés) d'une part et le nombre de procès relatif au droit de la propriété intellectuelle demeure insignifiant d'autre part. En conséquence, les phénomènes de la contrefaçon et de la piraterie s'amplifient. IL y a donc là un constat d'échec de la politique appliquée à ce jour pour faire de la propriété industrielle le puissant outil de développement qui a boosté certaines économies. L'on note une mauvaise gestion des différents actifs de la propriété industrielle du fait d'une absence d'un véritable plan de développement dans le domaine ou tout au moins un manque de coordination des actions menées dans ce secteur par les différents acteurs.

C'est pourquoi le MINIMIDT entend à travers le programme de développement de la créativité, valorisation et promotion des produits de la recherche se consacré à: (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire approprié et une adéquation entre le développement technologiques et la formation professionnelle, (ii) la mise en oeuvre des structures d'appui au développement technologique, (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection industrielle, (iv) la valorisation et application industrielle des prototypes, (v) la mise en place des technopôles dans les filières agroalimentaires, et (vi) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel et enfin l'élaboration et la mise en oeuvre du plan de développement technologique et de la propriété industrielle.

A l'absence d'une stratégie nationale et d'un cadre réglementaire de développement technologique et de la propriété industrielle, les résultats sur le plan de la promotion de la créativité et de la valorisation des produits de la recherche sont mitigés.

Aussi, le programme intitulé promotion de la créativité et la valorisation des produits de la recherche a été initié.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître le taux de valorisation des innovations technologiques et des produits de la recherche industrielle

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'actifs technologiques et des produits de la recherche valorisés	nb	2013	200	2015	400

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE
- ACTION 02** PROMOTION DE LA RECHERCHE ET APPUI AU PROTOTYPAGE
- ACTION 03** PROMOTION DE LA RECHERCHE INDUSTRIELLE.
- ACTION 04** PROTECTION ET PROMOTION DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET DES AUTRES ACTIFS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
- ACTION 05** MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE RÉFÉRENCE (TECHNOPÔLES)
- ACTION 06** FONCTIONNEMENT DE LA DDTP

8.2 STRATEGIE PROGRAMME

La stratégie de ce programme s'appuie sur les prévisions du document de vision 2035 et du DSCE, ce dernier dans ses paragraphes 1.4.1 et 3.1.2.3 recommande respectivement l'utilisation des technopoles et la mise en œuvre des structures d'appui au développement technologique. Le DSCE recommande par ailleurs une grande sensibilisation des principaux acteurs à l'utilisation intensive de la propriété industrielle. Ces axes constituent les axes principaux de la stratégie-programme

8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Cette action consiste prioritairement à produire un plan national de développement de la propriété industrielle et à faire promulguer une loi-cadre sur la propriété industrielle. L'objectif étant d'une part, d'intégrer la propriété industrielle comme outil de développement économique national, d'autre part de susciter l'augmentation du nombre de procès en contrefaçon.

OBJECTIF 1 Disposer d'un cadre d'exercice des activités de créativité et d'innovation technologique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de textes législatif et réglementaire	%	2013	2	2015	7

ACTION 02

PROMOTION DE LA RECHERCHE ET APPUI AU PROTOTYPAGE

Cette action consiste à promouvoir la recherche industrielle effectuée par les chercheurs pour la valorisation des prototypes

OBJECTIF 1 Promouvoir la valorisation à travers le prototypage et l'application industrielle des inventions

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de projets de prototypage engagés	nb	2013	3	2015	8

ACTION 03

PROMOTION DE LA RECHERCHE INDUSTRIELLE.

Cette action consiste à dénicher les éléments clés de notre environnement pouvant être adaptés ou développés en vue d'accroître la compétitivité de l'industrie nationale. Les activités prioritaires qui seront menées sont notamment la sélection de trois meilleures inventions nationales pouvant être valorisées industriellement et l'appui à la production des prototypes y afférents.

OBJECTIF 1 Accroître la contribution de la recherche au développement technologique.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 nombre des résultats de la recherche mis à la disposition de l'industrie	nb	2013	0	2015	2

ACTION 04

PROTECTION ET PROMOTION DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET DES AUTRES ACTIFS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Cette action consiste prioritairement à promouvoir les deux indications géographiques déjà acquises (poivre de penja et miel d'oku), et l'identification de huit (08) autres pour l'année 2013.

OBJECTIF 1 Rechercher et accroître le nombre de nouveaux produits susceptibles d'être protégés en IG et promouvoir le label Cameroun en la matière.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de nouveaux produits protégés en indications géographiques	-	2013	2	2015	10

ACTION 05

MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE RÉFÉRENCE (TECHNOPÔLES)

Cette action vise la création d'un environnement technologique favorable à l'émergence des entreprises innovantes dans cette filière à fort potentiel de croissance économique. L'activité principale consistera à mener des études de faisabilité.

OBJECTIF 1 Créer des pôles de développement des entreprises innovantes.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 technopôle mis en place	nb	2012	0	2015	1

ACTION 06

FONCTIONNEMENT DE LA DDTP

OBJECTIF 1 Améliorer le fonctionnement de la Direction du Développement Technologique et la Propriété Industrielle.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 niveau de réalisation du plan d'action en référence au nombre d'activités inscrites	%	2012	20	2015	80

8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE	13 000 000	13 000 000	50 000 000	50 000 000	63 000 000	63 000 000
02	PROMOTION DE LA RECHERCHE ET APPUI AU PROTOTYPAGE	80 000 000	80 000 000	6 000 000	6 000 000	86 000 000	86 000 000
03	PROMOTION DE LA RECHERCHE INDUSTRIELLE.	0	0	0	0	0	0
04	PROTECTION ET PROMOTION DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET DES AUTRES ACTIFS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	90 000 000	90 000 000	5 000 000	5 000 000	95 000 000	95 000 000
05	MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE RÉFÉRENCE (TECHNOPÔLES)	2 000 000	2 000 000	80 000 000	80 000 000	82 000 000	82 000 000
06	FONCTIONNEMENT DE LA DDTP	43 754 000	43 754 000	0	0	43 754 000	43 754 000
Total		228 754 000	228 754 000	141 000 000	141 000 000	369 754 000	369 754 000

9. PROGRAMME 379

RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT
DU MINMIDT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr SAMBA ANTOINE FELIX
Directeur des Affaires Générales

9.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Du fait de sa création récente, le MINIMDT est confronté à trois difficultés majeures à savoir l'insuffisance des locaux tant au niveau des organes centraux, déconcentrés que sous tutelle ; le manque qualitatif et quantitatif de personnels et l'absence dans le précédent organigramme, d'une structure chargée des études et programmes devant travailler quotidiennement à la préparation des programmes, actions et activités à inscrire dans le budget.

Dans le cadre du Programme de renforcement des moyens d'accompagnement, les actions à mettre en oeuvre seront orientées sur :

- le développement des ressources humaines ;
- l'amélioration du cadre et des conditions de travail ;
- l'amélioration de la coordination des services et programmes.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINIMDT.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Niveau de réalisation du plan d'action du MINIMDT	%	2012	40	2013	100

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 02 CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES

ACTION 03 OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TIC

ACTION 04 AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE

ACTION 05 FONCTIONNEMENT DE LA CHAÎNE PPBS

ACTION 07 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNELS

9.2 STRATEGIE PROGRAMME

Du fait de sa création récente, le MINIMDT est confronté à trois difficultés majeures à savoir:

- l'insuffisance des locaux tant au niveau des organes centraux, déconcentrés que sous tutelle;
- le manque qualitatif et quantitatif de personnel;
- l'absence dans le précédent organigramme d'une structure chargée des études et programmes devant travailler quotidiennement à la préparation des programmes, actions et activités à inscrire dans le Budget.

Dans le cadre du programme de renforcement des moyens d'accompagnement, les actions à mettre en oeuvre seront orientées sur :

- le développement des ressources humaines;
- l'amélioration du cadre et des conditions de travail;
- l'amélioration de la coordination des services et programmes.

9.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 02

CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Cette action consiste à doter les unités administratives du MINMIDT des équipements et infrastructures nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Il s'agit de la réhabilitation des bâtiments abritant les services déconcentrés, de l'acquisition des mobiliers et matériels informatiques.

OBJECTIF 1 Améliorer le cadre de travail.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Volume des investissements en construction, réhabilitation et équipement	%	2013	10	2015	30

ACTION 03

OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TIC

OBJECTIF 1 Améliorer la performance du MINMIDT, par l'utilisation des TIC

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'accessibilité aux TIC	%	2013	40	2015	80

ACTION 04

AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE

Cette action suppose la mobilisation des ressources pour non seulement mener les activités de lutte contre la corruption, mais également l'évaluation interne du fonctionnement des services.

OBJECTIF 1 Assurer une gestion efficiente des ressources

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Niveau d'atteinte des objectifs des résultats	%	2013	10	2015	60

ACTION 05**FONCTIONNEMENT DE LA CHAÎNE PPBS**

Cette action vise la production des différents outils de planification du ministère. Par ailleurs, l'appropriation par les structures déconcentrées du MINMIDT est également attendue.

OBJECTIF 1 Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Outputs de la chaîne PPBS produits	-	2013	0	2015	1

ACTION 07**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNELS****OBJECTIF 1** Améliorer le rendement du personnel

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Niveau de rendement	%	2012	40	2013	90

9.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
						en FCFA	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
02	CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES	0	0	758 528 000	758 528 000	758 528 000	758 528 000
03	OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TIC	29 000 000	29 000 000	9 000 000	9 000 000	38 000 000	38 000 000
04	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE	88 000 000	88 000 000	24 600 000	24 600 000	112 600 000	112 600 000
05	FONCTIONNEMENT DE LA CHAÎNE PPBS	35 000 000	35 000 000	0	0	35 000 000	35 000 000
07	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNELS	3 044 492 000	3 044 492 000	0	0	3 044 492 000	3 044 492 000
Total		3 196 492 000	3 196 492 000	792 128 000	792 128 000	3 988 620 000	3 988 620 000

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 9	PRODUCTION ET COMMERCE	8 841 000	8 841 000
Fonction 91	Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi	3 988 620	3 988 620
Programme 379	RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT DU MINMIDT	3 988 620	3 988 620
Action 02	CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES	758 528	758 528
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	609 500	609 500
Paragraphe 2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	50 000	50 000
2260	Achats de matériels de bureau	50 000	50 000
2261	Achats de mobilier de bureau	109 500	109 500
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	100 000	100 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	300 000	300 000
Article 44 10 100	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Adamaoua à Ngaoundéré	11 800	11 800
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 800	4 800
2260	Achats de matériels de bureau	3 000	3 000
2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Centre à Yaoundé	8 000	8 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 000	4 000
2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Est à Bertoua	8 000	8 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 000	4 000
2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Extrême-Nord à Maroua	7 000	7 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	3 000	3 000
2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord à Garoua	12 800	12 800
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 800	4 800
2260	Achats de matériels de bureau	4 000	4 000
2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 44 17 170	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Ouest à Bafoussam	11 500	11 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
2260	Achats de matériels de bureau	3 000	3 000
2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 45 11 20	Délégation Départementale IMIDT du Mbam et Kim	4 500	4 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
Article 45 11 25	Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Afamba	4 000	4 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 000	4 000
Article 45 11 35	Délégation Départementale IMIDT du Mfoundi	4 900	4 900

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 11 45	Délégation Départementale IMIDT du Nyong et Mfoumou	4 900	4 900
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 12 10	Délégation Départementale IMIDT du Haut-Nyong	4 000	4 000
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
Article 45 12 15	Délégation Départementale IMIDT de la Kadey	6 000	6 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	3 000	3 000
2261	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
Article 45 12 20	Délégation Départementale IMIDT du Lom et Djerem	4 900	4 900
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 13 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Danaï	4 800	4 800
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 800	4 800
Article 45 14 05	Délégation Départementale IMIDT du Moundou	4 800	4 800
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 800	4 800
Article 45 14 15	Délégation Départementale IMIDT de la Sanaga Maritime	8 800	8 800
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 800	4 800
2260	Achats de matériels de bureau	4 000	4 000
Article 45 15 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Louti	3 328	3 328
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 328	3 328
Article 45 15 20	Délégation Départementale IMIDT du Mayo-Rey	4 500	4 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
Article 45 16 30	Délégation Départementale IMIDT de la Momo	4 000	4 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 000	4 000
Article 45 16 35	Délégation Départementale IMIDT de Ngo Ketunjia	3 500	3 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 500	3 500
Article 45 17 10	Délégation Départementale du IMIDT du Haut-Nkam	7 500	7 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 500	3 500
2260	Achats de matériels de bureau	4 000	4 000
Article 45 17 30	Délégation Départementale du IMIDT de la Mifi	8 000	8 000
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
2261	Achats de mobilier de bureau	3 500	3 500
Article 45 19 25	Délégation Départementale IMIDT de la Mémé	4 000	4 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	4 000	4 000
Article 45 19 30	Délégation Départementale IMIDT du Ndian	3 500	3 500
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 500	3 500
Action 03	OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES TIC	38 000	38 000
Article 33 00 06	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	38 000	38 000
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	9 000	9 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 000	11 000
6186	Honoraires et frais annexes	5 000	5 000
Action 04	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE	112 600	112 600
Article 28 00 01	Cellule de la lutte contre le SIDA	15 000	15 000
Paragraphe 6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	5 000	5 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 28 00 02	Cellule de lutte contre la corruption	62 600	62 600
Paragraphe 2029	Etudes Générales	24 600	24 600
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6269	Primes spécifiques	23 000	23 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	16 000	16 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 400	2 400
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	13 600	13 600
Article 35 00 01	Cellule de lutte contre le sida	5 000	5 000
Paragraphe 6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	5 000	5 000
Article 35 00 02	Cellule de lutte contre la corruption du Minimidt	12 000	12 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 35 00 30	Comité National des Titres Miniers	2 000	2 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Action 05	FONCTIONNEMENT DE LA CHAÎNE PPBS	35 000	35 000
Article 34 00 11	Unité de Suivi de l'Exécution du BIP et de la Chaîne PPBS	35 000	35 000
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6157	Locations des salles de congrès, de conférences, de séminaires ou de spectacle	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
Action 07	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNELS	3 044 492	3 044 492
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique	230 400	230 400
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	35 000	35 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	42 500	42 500
6173	Frais de représentation, frais d'hôtel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6240	Personnel à solde globale	30 900	30 900
6261	Heures supplémentaires	7 000	7 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6266	Indemnités de permanence	7 000	7 000
6267	Primes de rendement	8 000	8 000
Article 22 00 22	CENTRE DES ANALYSES, DES ESSAIS ET DE LA METROLOGIE INDUSTRIELLE	20 000	20 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
Article 22 00 23	BRIGARDE NATIONALE DE CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES	30 500	30 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 500	10 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
Article 22 00 41	Cabinet du Secrétaire d'Etat du Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique	177 325	177 325
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	16 000	16 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	22 000	22 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	7 000	7 000
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	70 000	70 000
6240	Personnel à solde globale	325	325
6261	Heures supplémentaires	4 000	4 000
6267	Primes de rendement	8 000	8 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 23 00 10	Inspection Générale	78 268	78 268
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 700	9 700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
6174	Frais de réception	1 500	1 500
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	6 872	6 872
6217	Indemnités liées au statut général	1 317	1 317
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 258	1 258
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	2 419	2 419
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 251	1 251
6228	Avantages en nature liés à la fonction	451	451
6267	Primes de rendement	3 500	3 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 24 00 10	Conseillers Techniques	18 500	18 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6174	Frais de réception	2 500	2 500
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet MINIMIDT	100 000	100 000
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	45 000	45 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	55 000	55 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	476 419	476 419
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	23 000	23 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	26 910	26 910
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 500	7 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	208 348	208 348
6217	Indemnités liées au statut général	110 749	110 749
6218	Avantages en nature liés à la fonction	24 457	24 457
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	2 494	2 494
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 067	1 067
6228	Avantages en nature liés à la fonction	418	418
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	366	366
6240	Personnel à solde globale	547	547
6251	Contractuels	25 563	25 563
6267	Primes de rendement	10 000	10 000
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000
Article 32 00 13	Cellule de la Communication	3 500	3 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 32 00 18	SOUS-DIRECTION DE L'ACCUEIL DU COURRIER ET DE LA RELANCE	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	2 000	2 000
Article 33 00 05	DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES	11 000	11 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6267	Primes de rendement	2 500	2 500
Article 33 00 06	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	49 500	49 500
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 000	6 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	19 000	19 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	22 000	22 000
6267	Primes de rendement	2 500	2 500
Article 33 00 10	CENTRE DE L'INFORMATION GEOLOGIQUE ET MINIERE	4 500	4 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	727 781	727 781
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	50 000	50 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	24 000	24 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	75 590	75 590
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	52 400	52 400
6174	Frais de réception	20 000	20 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	55 000	55 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	27 000	27 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	3 000	3 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	55 731	55 731
6217	Indemnités liées au statut général	14 203	14 203
6218	Avantages en nature liés à la fonction	2 270	2 270
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	3 916	3 916
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 242	1 242
6228	Avantages en nature liés à la fonction	438	438
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	159 241	159 241
6262	Gratifications	41 000	41 000
6263	Indemnités spécifiques	30 000	30 000
6266	Indemnités de permanence	15 000	15 000
6267	Primes de rendement	35 000	35 000
6269	Primes spécifiques	32 750	32 750
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	25 000	25 000
Article 34 00 12	SOUS-DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL ET DE LA MAINTENANCE	20 000	20 000
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000	20 000
Article 34 00 13	CELLULE SIGIPES	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 000	1 000
Article 35 00 60	Commission des marchés	50 000	50 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6269	Primes spécifiques	25 000	25 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	388 650	388 650
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	70 000	70 000
6133	Frais de relève	10 000	10 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	5 000	5 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	7 000	7 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	85 000	85 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	6 000	6 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	188 900	188 900
6263	Indemnités spécifiques	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	11 750	11 750
Article 44 10 100	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Adamaoua à Ngaoundéré	24 392	24 392
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	5 700	5 700
6217	Indemnités liées au statut général	770	770
6218	Avantages en nature liés à la fonction	422	422
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 44 10 101	Service des Affaires Générales de l'Adamaoua à Ngaoundéré	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Centre à Yaoundé	52 441	52 441
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	7 500	7 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	16 458	16 458
6217	Indemnités liées au statut général	3 241	3 241
6218	Avantages en nature liés à la fonction	367	367
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	875	875
Article 44 11 111	Service des Affaires Générales du Centre à Yaoundé	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Est à Bertoua	55 233	55 233
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 500	5 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 500	8 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	5 848	5 848
6217	Indemnités liées au statut général	1 080	1 080
6218	Avantages en nature liés à la fonction	305	305
Article 44 12 121	Service des Affaires Générales de l'Est à Bertoua	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Extrême-Nord à Maroua	26 972	26 972
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	4 300	4 300
6217	Indemnités liées au statut général	672	672
6267	Primes de rendement	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 13 131	Service des Affaires Générales de l'Extrême - Nord à Maroua	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Littoral à Douala	66 878	66 878
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 500	4 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	9 271	9 271
6217	Indemnités liées au statut général	4 196	4 196
6218	Avantages en nature liés à la fonction	3 411	3 411
6268	Primes pour travaux spéciaux	16 500	16 500
Article 44 14 141	Service des Affaires Générales du Littoral à Douala	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 15 150	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord à Garoua	21 742	21 742
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	4 627	4 627
6217	Indemnités liées au statut général	615	615
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 44 15 151	Service des Affaires Générales du Nord à Garoua	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Nord-Ouest à Bamenda	25 294	25 294
Paragraphe 6217	Indemnités liées au statut général	655	655
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	4 639	4 639
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 44 16 161	Service des Affaires Générales du Nord - Ouest à Bamenda	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 17 170	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique de l'Ouest à Bafoussam	49 900	49 900
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	13 000	13 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 221	11 221
6217	Indemnités liées au statut général	1 670	1 670
6218	Avantages en nature liés à la fonction	509	509
Article 44 17 171	Service des Affaires Générales de l'Ouest à Bafoussam	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 18 180	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Sud à Ebolowa	24 823	24 823
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	7 026	7 026
6217	Indemnités liées au statut général	953	953
6218	Avantages en nature liés à la fonction	344	344
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 44 18 181	Service des Affaires Générales du Sud à Ebolowa	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 44 19 190	Délégation Régionale Industrie, Mines et Développement Technologique du Sud-Ouest à Buéa	23 501	23 501
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	5 776	5 776
6217	Indemnités liées au statut général	905	905
6218	Avantages en nature liés à la fonction	320	320
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 44 19 191	Service des Affaires Générales du Sud Ouest à Buéa	2 500	2 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 45 10 05	Délégation Départementale du IMIDT du Djerem	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 10 10	Délégation Départementale IMIDT du Faro et Deo	8 942	8 942
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	3 911	3 911
6217	Indemnités liées au statut général	1 031	1 031
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 10 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo-Banyo	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 10 20	Délégation Départementale IMIDT du Mbéré	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 10 25	Délégation Départementale IMIDT de la Vina	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 11 05	Délégation Départementale IMIDT de la Haute Sanaga	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 11 10	Délégation Départementale IMIDT de la Léké	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 11 15	Délégation Départementale IMIDT du Mbam et Inoubou	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 11 20	Délégation Départementale IMIDT du Mbam et Kim	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 11 25	Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Afamba	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 11 30	Délégation Départementale IMIDT de la Mefou et Akono	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 11 35	Délégation Départementale IMIDT du Mfoundi	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 11 40	Délégation Départementale IMIDT du Nyong et Kélé	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 11 45	Délégation Départementale IMIDT du Nyong et Mfoumou	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 11 50	Délégation Départementale IMIDT du Nyong et So'o	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 12 05	Délégation Départementale IMIDT de la Bouba-Ngoko	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 12 10	Délégation Départementale IMIDT du Haut-Nyong	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 12 15	Délégation Départementale IMIDT de la Kadey	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 12 20	Délégation Départementale IMIDT du Lom et Djerem	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 13 05	Délégation Départementale IMIDT du Diamaré	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 13 10	Délégation Départementale IMIDT du Logone et Chari	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 13 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Danaï	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 13 20	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Kani	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 13 25	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Sava	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 13 30	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Tsanaga	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 14 05	Délégation Départementale IMIDT du Moungo	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 14 10	Délégation Départementale IMIDT du Nkam	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 14 15	Délégation Départementale IMIDT de la Sanaga Maritime	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 14 20	Délégation Départementale IMIDT du Wouri	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 15 05	Délégation Départementale IMIDT de la Benoué	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 15 10	Délégation Départementale IMIDT du Faro	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 15 15	Délégation Départementale IMIDT du Mayo Louti	4 989	4 989
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	989	989

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 15 20	Délégation Départementale IMIDT du Mayo-Rey	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 16 05	Délégation Départementale IMIDT de Boyo	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 16 10	Délégation Départementale IMIDT du Bui	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 16 15	Délégation Départementale IMIDT de Donga-Mantung	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 16 20	Délégation Départementale IMIDT de la Mentchum	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 16 25	Délégation Départementale IMIDT de la Mezam	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 16 30	Délégation Départementale IMIDT de la Momo	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 16 35	Délégation Départementale IMIDT de Ngo Ketunjia	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 17 05	Délégation Départementale IMIDT de Bamboutos	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 17 10	Délégation Départementale du IMIDT du Haut-Nkam	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 17 15	Délégation Départementale du IMIDT des Hauts-Plateaux	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 17 20	Délégation Départementale du IMIDT du Koung-Khi	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 17 25	Délégation Départementale du IMIDT de la Menoua	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 17 30	Délégation Départementale du IMIDT de la Mifi	6 121	6 121
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 121	2 121
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 17 35	Délégation Départementale du IMIDT du Ndé	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 17 40	Délégation Départementale du IMIDT du Noun	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 18 05	Délégation Départementale du IMIDT du Dja et Lobo	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 18 10	Délégation Départementale du IMIDT de la Mvila	7 418	7 418
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 750	2 750
6217	Indemnités liées au statut général	668	668
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 18 15	Délégation Départementale du IMIDT de l'Océan	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 18 20	Délégation Départementale du IMIDT de la Vallée du Ntem	8 003	8 003
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	3 370	3 370
6217	Indemnités liées au statut général	633	633
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 19 05	Délégation Départementale du IMIDT du Fako	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 19 10	Délégation Départementale du IMIDT du Koupé et Manengouba	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 19 15	Délégation Départementale IMIDT Lebialelem	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 19 20	Délégation Départementale du IMIDT de la Manyu	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 19 25	Délégation Départementale IMIDT de la Mémé	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 19 30	Délégation Départementale IMIDT du Ndian	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Fonction 97	Hydrocarbures, industries, mines et carrières	4 852 380	4 852 380

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 376	VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	2 262 592	2 262 592
Action 01	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE	1 144 000	1 144 000
Article 33 00 07	DIRECTION DES MINES	144 000	144 000
Paragraphe 2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	10 000	10 000
2027	Enquêtes statistiques	20 000	20 000
2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	30 000	30 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	20 000	20 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	14 000	14 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	50 000	50 000
Article 98 00 00	Financement Extérieur	1 000 000	1 000 000
Paragraphe 2779	Dépenses d'investissement sur FINEX non répartis	1 000 000	1 000 000
Action 02	PROMOTION DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINIÈRES ET GÉOLOGIQUES	165 000	165 000
Article 33 00 07	DIRECTION DES MINES	165 000	165 000
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	35 000	35 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	45 000	45 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	85 000	85 000
Action 03	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS MINIÈRES (CAPAM)	800 000	800 000
Article 35 00 03	CADRE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES MINIERES	800 000	800 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	800 000	800 000
Action 04	SÉCURISATION DES SITES MINIERES ET GÉOLOGIQUES	51 000	51 000
Article 33 00 07	DIRECTION DES MINES	51 000	51 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	5 000	5 000
2079	Autres études sectorielles	19 000	19 000
2260	Achats de matériels de bureau	1 500	1 500
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	22 500	22 500
6263	Indemnités spécifiques	1 000	1 000
Action 05	FONCTIONNEMENT DES SERVICES MINISTÉRIELS EN CHARGE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE	102 592	102 592
Article 33 00 07	DIRECTION DES MINES	46 592	46 592
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	16 632	16 632
6217	Indemnités liées au statut général	2 878	2 878
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 055	1 055

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	3 314	3 314
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 380	1 380
6228	Avantages en nature liés à la fonction	333	333
6267	Primes de rendement	5 000	5 000
Article 33 00 08	DIRECTION DE LA GEOLOGIE	16 000	16 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 44 10 102	Services des Mines et de la Géologie de l'Adamaoua	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 11 112	Services des Mines et de la Géologie du Centre	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 12 122	Services des Mines et de la Géologie de l'Est	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 13 132	Services des Mines et de la Géologie de l'Extrême-Nord	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 14 142	Services des Mines et de la Géologie du Littoral	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 15 152	Services des Mines et de la Géologie du Nord	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 16 162	Services des Mines et de la Géologie du Nord-Ouest	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 17 172	Services des Mines et de la Géologie de l'Ouest	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 18 182	Services des Mines et de la Géologie du Sud	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 19 192	Services des Mines et de la Géologie du Sud-Ouest	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 377	DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	2 220 034	2 220 034
Action 01	PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE	1 116 500	1 116 500
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	209 000	209 000
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	50 000	50 000
2045	Etudes industrielles	85 000	85 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000	25 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	45 000	45 000
Article 33 00 06	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	32 500	32 500
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	32 500	32 500
Article 35 00 04	AGENCE DE NORMES ET QUALITE	450 000	450 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	450 000	450 000
Article 35 00 05	AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	425 000	425 000
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	45 000	45 000
2045	Etudes industrielles	40 000	40 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	80 000	80 000
2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	60 000	60 000
6153	Loyers des immeubles des services publics	50 000	50 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	150 000	150 000
Action 02	VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES	400 000	400 000
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	90 000	90 000
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	25 000	25 000
2029	Etudes Générales	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
Article 35 00 06	CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT	310 000	310 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	110 000	110 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	200 000	200 000
Action 03	INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES	26 000	26 000
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	26 000	26 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	26 000	26 000
Action 04	RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN	200 872	200 872
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	200 872	200 872
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	35 872	35 872
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	14 000	14 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	26 000	26 000
6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	50 000	50 000
6531	Subventions en capital aux EPA et autres organismes	50 000	50 000
Action 05	SÉCURISATION DU TISSU INDUSTRIEL	184 500	184 500
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	184 500	184 500
Paragraphe 2079	Autres études sectorielles	30 000	30 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	46 000	46 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	84 000	84 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	4 500	4 500
Action 06	DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ	148 000	148 000
Article 33 00 06	DIVISION DES ETUDES, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	75 000	75 000
Paragraphe 2045	Etudes industrielles	75 000	75 000
Article 33 00 09	DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE	73 000	73 000
Paragraphe 2045	Etudes industrielles	25 000	25 000
2261	Achats de mobilier de bureau	13 000	13 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6153	Loyers des immeubles des services publics	8 000	8 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 000	10 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	7 000	7 000
Action 08	FONCTIONNEMENT COURANT DE LA DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE	44 126	44 126
Article 33 00 09	DIVISION DU DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE	44 126	44 126
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	5 935	5 935
6217	Indemnités liées au statut général	903	903
6218	Avantages en nature liés à la fonction	367	367
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	16 570	16 570
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	3 614	3 614
6228	Avantages en nature liés à la fonction	737	737
Action 09	FONCTIONNEMENT COURANT DE LA DIRECTION DE L'INDUSTRIE, ET DES SERVICES RÉGIONAUX DE L'INDUSTRIE	100 036	100 036
Article 33 00 01	Direction de l'Industrie	60 036	60 036
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6172	Indemnités de mission à l'étranger	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	14 258	14 258
6217	Indemnités liées au statut général	2 310	2 310
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 080	1 080
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	13 927	13 927
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	5 346	5 346
6228	Avantages en nature liés à la fonction	1 115	1 115
6267	Primes de rendement	1 000	1 000
Article 44 10 103	Service de l'Industrie de l'Adamaoua	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 11 113	Service de l'Industrie du Centre	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 12 123	Service de l'Industrie de l'Est	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 13 133	Service de l'Industrie de l'Extrême Nord	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 14 143	Service de l'Industrie du Littoral	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 15 153	Service de l'Industrie du Nord	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 16 163	Service de l'Industrie du Nord-Ouest	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 17 173	Service de l'Industrie de l'Ouest	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 18 183	Service de l'Industrie du Sud	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 44 19 193	Service de l'Industrie du Sud-Ouest	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 378	VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	369 754	369 754
Action 01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE	63 000	63 000
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	63 000	63 000
Paragraphe 2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	5 000	5 000
2029	Etudes Générales	25 000	25 000
2079	Autres études sectorielles	20 000	20 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	13 000	13 000
Action 02	PROMOTION DE LA RECHERCHE ET APPUI AU PROTOTYPAGE	86 000	86 000
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	86 000	86 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	6 000	6 000
6533	Subvention en capital aux entreprises privées	80 000	80 000
Action 03	PROMOTION DE LA RECHERCHE INDUSTRIELLE.		
Article			
Paragraphe			
Action 04	PROTECTION ET PROMOTION DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET DES AUTRES ACTIFS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	95 000	95 000
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	95 000	95 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	20 000	20 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
Action 05	MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE RÉFÉRENCE (TECHNOPÔLES)	82 000	82 000
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	82 000	82 000
Paragraphe 2045	Etudes industrielles	80 000	80 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000	2 000
Action 06	FONCTIONNEMENT DE LA DDTP	43 754	43 754
Article 33 00 03	Direction du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	43 754	43 754
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	8 927	8 927
6217	Indemnités liées au statut général	1 496	1 496
6218	Avantages en nature liés à la fonction	879	879

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

**CHAPITRE 29 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	4 650	4 650
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	1 488	1 488
6228	Avantages en nature liés à la fonction	314	314
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		8 841 000	8 841 000